

Les enfants de la FIV

Louise Brown 1978



Amandine 1982



Près de 10 millions d'enfants nés dans le monde
Entre 2.5 % et 3 % des naissances en France

Près de 1 500 articles médicaux et/ou scientifiques publiés
sur la santé des enfants et des adultes nés suite à une FIV/ICSI

Santé à moyen et à long terme des enfants

conçus par fécondation in vitro (FIV)

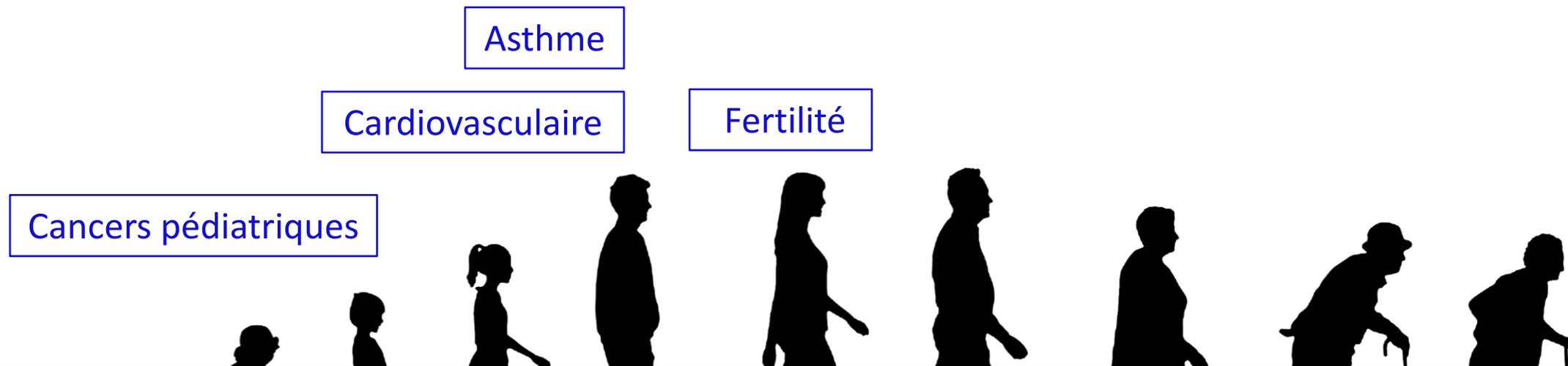
Pierre Jouannet Olivier Claris Yves Le Bouc

Questions relatives à la FIV ou à l'ICSI et à leurs compléments (culture et congélation embryonnaire)
à l'exclusion des AMP avec dons de gamètes

Objectifs

- Faire le point sur les différentes anomalies observées à moyen et long terme.
- Identifier les facteurs susceptibles d'altérer la santé des enfants et leurs mécanismes d'action.
- Identifier les pistes de recherches à développer.

Quels troubles de santé chez les enfants conçus par FIV ?



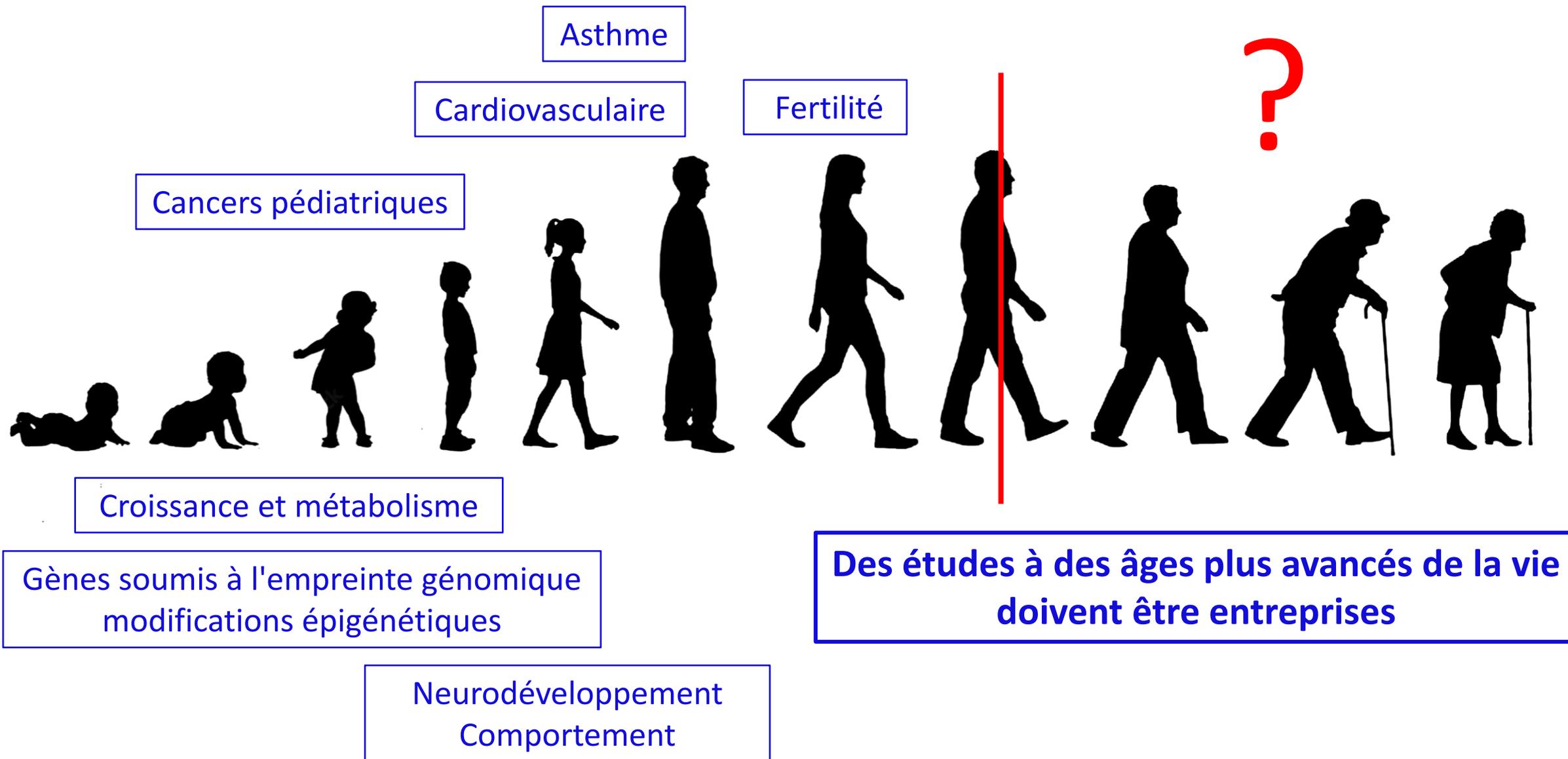
S'il y a un risque que les enfants conçus par FIV soient plus souvent malades que les autres, il est probablement modéré

Les altérations observées sont-elles imputables à la FIV ou à des facteurs parentaux ?

Les études comparatives faites sur des populations mieux caractérisées doivent être poursuivies

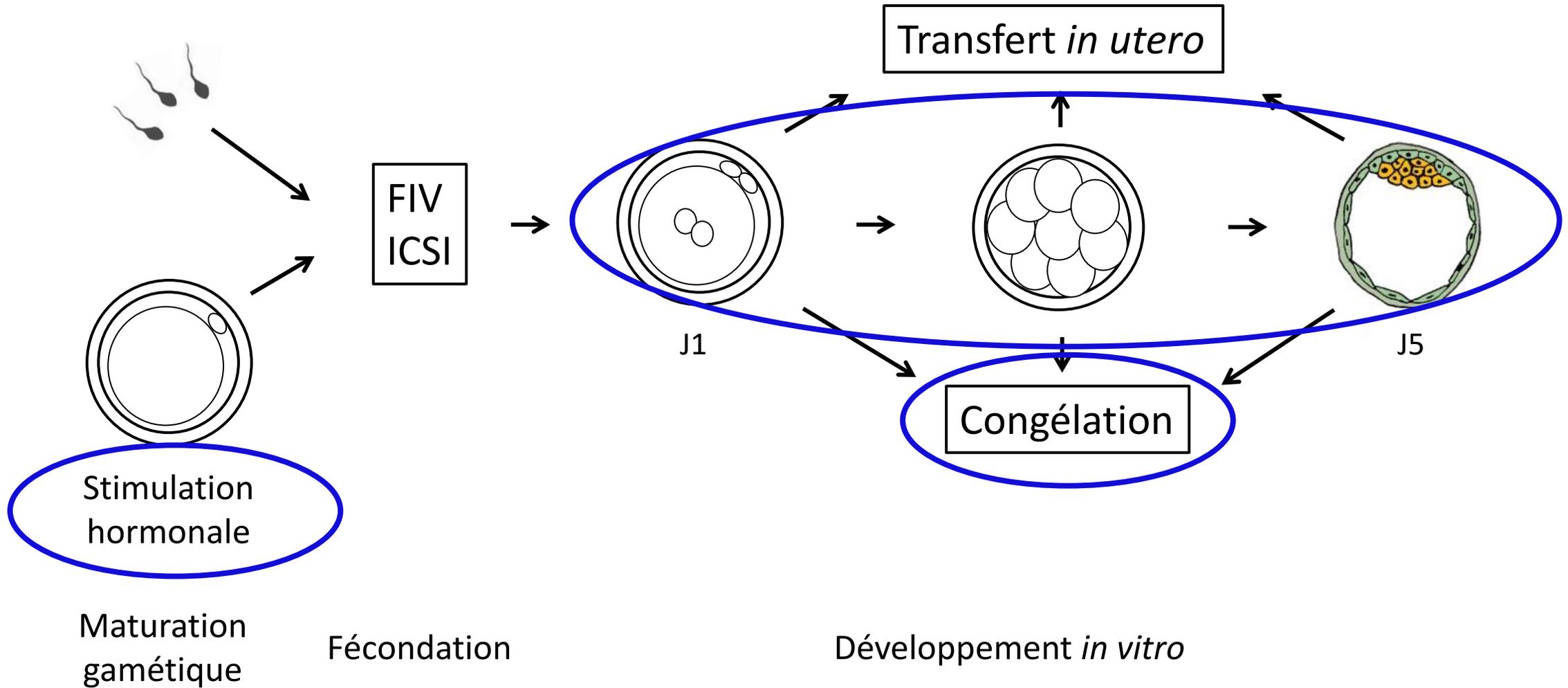
Neurodéveloppement
Comportement

Quels troubles de santé chez les enfants conçus par FIV ?

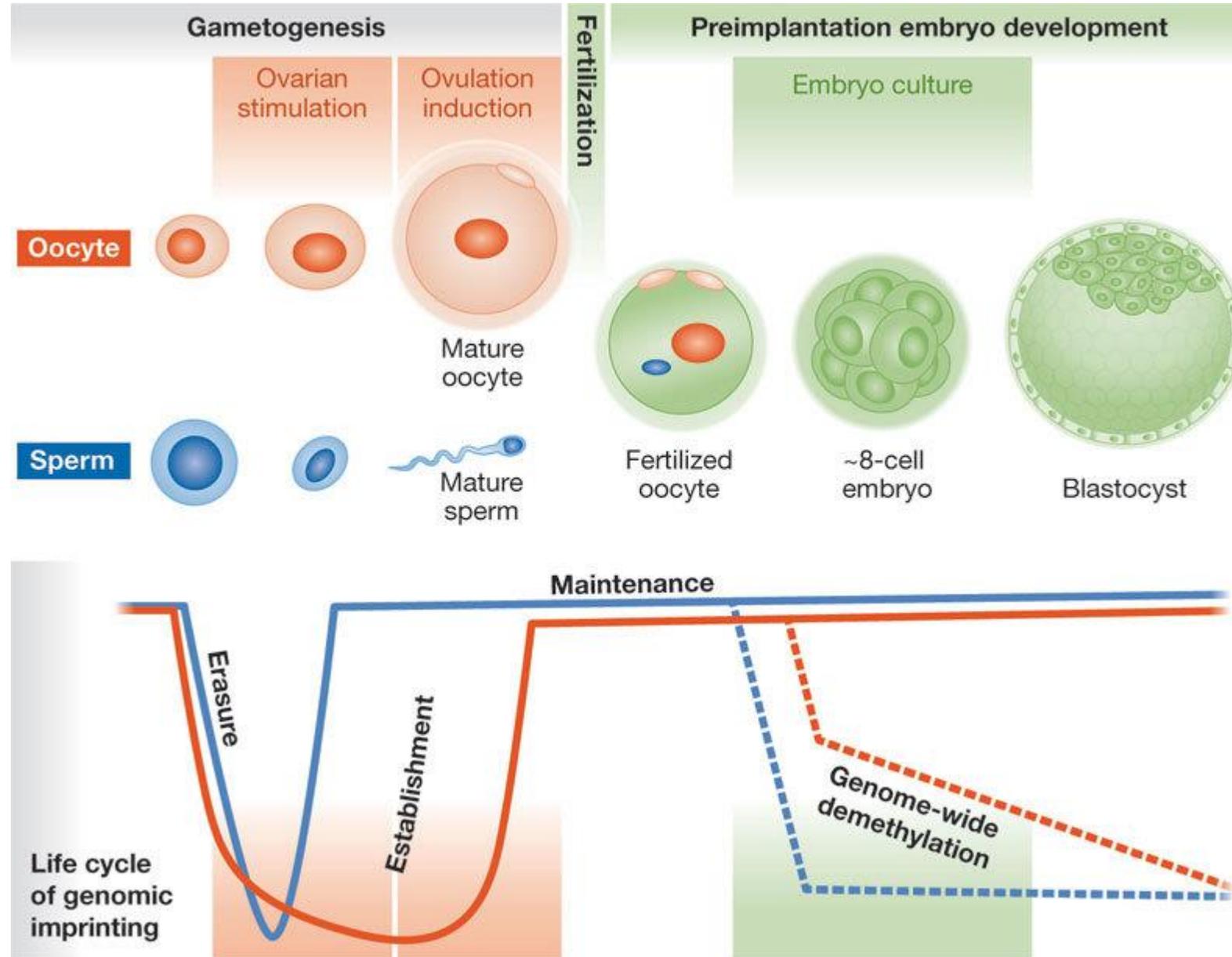


Responsabilité potentielle de la FIV

les étapes les plus sensibles



Modifications épigénétiques autour de la conception



Recommandations

- Accroître, y compris à un âge avancé, le suivi des enfants et des adultes qui sont nés grâce à une fécondation *in vitro* et le considérer comme une **priorité de Santé Publique**.
- Améliorer les connaissances dans le domaine par des **études épidémiologiques exploitant notamment les possibilités de croisement des bases de données existantes** : système national des données de santé (SNDS), caisse primaire d'assurance maladie (CPAM), agence de la biomédecine (ABM), registres de patients...
- **Développer intensément des projets de recherches cliniques et fondamentales spécifiques**, ces dernières pouvant être menées sur des **modèles animaux** mais aussi sur des **embryons humains donnés à la science**. Ce type de recherches mériterait d'être plus soutenu qu'il ne l'est actuellement en France.

Recommandations

- Accorder les moyens nécessaires à l'Agence de la Biomédecine pour qu'elle puisse accomplir la mission, qui lui a été confiée dès sa création en 2004, d'évaluer « les conséquences éventuelles de l'assistance médicale à la procréation sur la santé des enfants qui en sont issus » (CSP Art. L. 1418-1).
- Faire évoluer rapidement les données recueillies par l'ABM pour établir le registre des tentatives de FIV qu'elle a mis en place afin de mieux préciser :
 - les antécédents médicaux des personnes ayant recours à la FIV susceptibles de retentir sur la santé des enfants
 - les conditions de culture des embryons et notamment la composition des milieux
 - les techniques utilisées pour la cryoconservation des gamètes et des embryons

Recommandations

- Informer, de manière aussi claire, objective et précise que possible, les personnes ayant recours à la FIV que ce soit sur l'absence de risque authentifié mais aussi sur les conséquences et les risques de cette méthode pour la santé à moyen et à long terme des enfants qui naitront.

Cette information, préalable au consentement, doit tenir compte des facteurs parentaux pouvant jouer un rôle sur la santé des enfants quand ils sont connus et être modulée selon les procédures d'AMP qui sont proposées.

Elle doit aussi sensibiliser les futurs parents sur l'importance d'informer leurs enfants de leur mode de conception pour qu'ils puissent bénéficier du suivi médical personnalisé le mieux adapté à leur situation quand nécessaire et participer aux études menées dans le domaine.